

Toulouse, le 6 mars 2019

Pas de vacances pour les agents des Finances publiques de Haute-Garonne qui se mobilisent pour la sixième semaine consécutive de grève et d'actions de blocages de sites. Les grands centres de finances publiques du département connaîtrons encore cette semaine de grosses perturbations pour le public. **Les personnels ont voté le 20<sup>ème</sup> jour de blocage pour la Cité administrative, jeudi 7 mars !**

En prévoyant explicitement des restructurations et des fermetures de services, en multipliant les dispositifs pour organiser des mobilités contraintes tous azimuts, en ôtant aux commissions administratives paritaires leurs principales compétences notamment en matière de mutations et de promotions, en accroissant de façon quasi illimitée le recours au non-titulaires et à la précarité, en faisant de la part individuelle des salaires un élément déterminant de la rémunération (sur des critères importés du secteur privé et de la loi du marché), le projet de loi Fonction publique, dévoilé le 13 février, constitue une attaque sans précédent et même un basculement du modèle social hérité de l'après-guerre.

Dans la démarche autoritaire qui est la leur, le Président de la République et les ministres passent outre l'avis de toutes les organisations syndicales et projettent un véritable passage en force, avec recours aux ordonnances. Qu'on en juge : le projet de loi, dévoilé le 13 février, est soumis pour avis aux divers organismes consultatifs de fin février à début mars, devrait être adopté au Conseil des ministres le 27 mars, débattu à l'Assemblée nationale en mai, au Sénat en juin, le tout en procédure accélérée pour mieux museler le débat.

Dans ces circonstances d'affrontement qu'a choisies le pouvoir exécutif, les personnels de la Haute-Garonne continuent de s'engager contre la casse de leur statut et de leurs missions et pour un service public de qualité.

Quoi qu'en disent M. Macron et son gouvernement, le choix du service public est un choix de modernité : la fonction publique n'est en rien archaïque ou figée. Le statut de la fonction publique est la condition sine qua non de services publics qui garantissent à chacun de nous la neutralité et l'impartialité de nos droits.

**L'intersyndicale nationale CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC appelle le jeudi 14 mars à une journée « DGFIP morte » et invite les personnels à la grève et à des manifestations dans toutes les régions :**

- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois.
- Pour l'abandon de tous les projets en cours y compris de la géographie revisitée du directeur général, des expérimentations d'agences comptables, de la concentration des services impôts des entreprises, services impôts des particuliers et services de publicité foncières, du transfert de la mission cadastrale à l'IGN, de l'agence unique de recouvrement...
- Pour la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
- Pour l'ouverture de véritables discussions sur le devenir des missions, des implantations territoriales et le maintien des garanties individuelles et collectives dans le cadre des CAP sur la base de règles de gestion transparentes et négociées au niveau national.
- Pour une opération massive de repyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et un large plan de promotions de catégorie C en B et de catégorie B en A.
- Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice.

- Pour la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'Indemnité mensuelle de technicité et leur intégration dans le traitement !
- Pour l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.

**Notre mouvement s'inscrit dans la durée. La CGT Finances publiques de Haute-Garonne continuera à prendre ses responsabilités et à mobiliser les personnels, les élus et la population contre ces mesures régressives contraires à l'intérêt général. L'intersyndicale DGFIP appelle à une manifestation régionale à Toulouse à 11h00 au départ de la place Occitane.**

Une demande d'audience a été déposée auprès du Préfet pour cette journée et également au délégué interrégional de la Région Sud-Pyrénées, représentant du Directeur général. Les parlementaires, maires, conseillers départementaux, régionaux et membres du Ceser Occitanie ont été alertés par courrier par l'intersyndicale de la situation faite à l'administration des Finances publiques et à la Fonction publique de manière générale. Les premières rencontres d'élus ont lieu cette semaine.

D'ici au 14 mars, des assemblées générales sont convoquées sur de nombreux sites et dès ce jeudi, 4 sites seront de nouveau bloqués (Cité, Mirail, Ranguéil et Carmes). Dans de nombreux autres départements, l'action et la grève seront à l'ordre du jour dès la semaine prochaine. Une assemblée générale des personnels de la Fonction publique de la Cité administrative de Toulouse est programmée mardi 12 mars à 12h30.

**Contacts Presse :**

**Jean-Marc SERVEL : 06 81 60 89 03**  
**Estelle MOLLO-GENE : 06 19 69 66 37**